



Envoi de Procès Verbal de plainte à l'assurance après un vol

Par **Flyingblue2010**, le **03/02/2017** à **19:37**

Bonjour,

Dimanche dernier, je me suis fait voler mon appareil photo + objectif de type professionnel (5500 euros de matériel). Il s'agissait d'un vol en réunion: 2 personnes m'ont occupé pendant qu'une autre a pris mon appareil et s'est sauvé. Je n'ai rien vu venir, ni vu la personne partir avec l'appareil.

J'ai déposé plainte et la police m'a donné le procès verbal de ma plainte et le récépissé de dépôt de plainte. Le policier m'a dit que je ne devais transmettre à mon assurance que le récépissé, car le procès verbal était juste entre la police et moi. Mais l'assurance me réclame le procès verbal complet.

Est-ce que c'est normal (voir légal?) et est-ce qu'il existe des textes qui confirment que le PV complet n'est pas à envoyer à l'assurance? J'ai peur que l'assurance cherche la petite bête pour ne pas me rembourser.

Merci de votre aide.

Par **chaber**, le **03/02/2017** à **20:38**

bonjour

L'assureur peut demander le PV complet par le biais d'un avocat, ce qui peut prendre un certain temps.

C'est à vous de voir

Par **Flyingblue2010**, le **03/02/2017** à **20:41**

Merci beaucoup. Je vais donc envoyer le PV.